
Fiche Espèce/Habitat

L'Oie cendrée (*Anser anser*)

Classification (classe, ordre, famille) : Oiseaux, Anseriformes, Anatidés (Anserinés)



Critères de reconnaissance adulte/jeune

L'Oie cendrée est la plus grande des oies sauvages européennes. Les deux sexes sont identiques. Seule la taille, en moyenne plus grande chez le mâle, peut permettre de la reconnaître dans un couple.

Les juvéniles sont très semblables aux adultes mais le moindre développement des liserés clairs des plumes donne un aspect plus uniforme au cou, au dos et aux flancs et ils n'ont jamais de taches noires sur le ventre.

Confusions possibles

Quatre autres espèces d'oies « grises » du genre *Anser* peuvent être rencontrées en France. Du fait de leur teinte générale assez semblable, la confusion est possible à distance avec l'Oie cendrée, d'autant qu'elles s'associent volontiers à elle.

L'Oie des moissons *Anser fabalis* est en moyenne un peu plus petite, avec les parties supérieures nettement plus sombres contrastant avec une poitrine claire non barrée. Les pattes sont oranges et le bec noir et orange, ces deux couleurs étant en proportion variable selon les sous-espèces et les individus. - L'Oie rieuse *Anser albifrons* est sensiblement plus petite que l'Oie cendrée. Sa teinte générale est plus foncée et les adultes sont fortement barrés de noir sur le ventre. Les pattes sont oranges et, chez *A. a. albifrons*, sous-espèce rencontrée en France, le bec est rose avec une tache blanche bien marquée sur le front et la base du bec.

L'Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*, plus rare, est nettement plus petite que l'Oie cendrée. Les parties supérieures sont gris clair, contrastant avec la tête et le cou gris-brun foncé. Le bec est court et noir avec un anneau rosâtre. Les pattes sont rose chair à rose vif.

L'Oie naine *Anser erythropus*, observée occasionnellement, ressemble à une Oie rieuse en miniature, mais l'adulte a un front blanc plus développé s'étendant jusqu'au sommet du crâne. Les pattes sont oranges et le bec est court, rose et mince. Adultes et jeunes présentent un cercle orbital jaune.

En vol, les parties supérieures des Oies des moissons, rieuse et naine sont plutôt uniformes. Seule l'Oie à bec court, par ailleurs bien différente, présente, comme l'Oie cendrée, des couvertures alaires gris-bleuté.

Caractères biologiques

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de l'Oie cendrée est composé exclusivement de végétaux qu'elle consomme sous forme de racines, rhizomes, bulbes, tubercules, graines et feuilles.

L'Oie cendrée « baltique » consomme principalement les rhizomes de *Scirpus* et de *Phragmites*. D'autres plantes aquatiques comme les *Typha*, *Equisetum*, *Glyceria*, *Potamogeton*, *Phalaris* et *Lemna* sont aussi consommées couramment. Les Oies cendrées « norvégiennes » s'alimentent surtout des parties aériennes de graminées et d'autres plantes prairiales comme *Festuca*, *Agropyron*, *Lolium*, *Poa*, *Taraxacum*, *Sonchus* et *Chenopodium*.

Localement, l'Oie cendrée fréquente des terres cultivées et peut y déterrer racines et tubercules de carottes, pommes de terre, navets, rutabagas et betteraves. Elle se nourrit parfois de céréales (blé, orge, avoine et maïs), le plus souvent laissés au sol après la récolte. En hivernage et lors de la migration pré-nuptiale, il lui arrive de brouter les jeunes pousses de céréales d'hiver et de colza.

A Oostvaarderplassen, un des grands sites de regroupement des Pays-Bas, les Oies cendrées se nourrissent presque exclusivement des feuilles, tiges et rhizomes de *Typha* et *Phragmites*, et lorsque ces ressources s'épuisent, elles se reportent sur les pâtures et les champs de colza ou de céréales d'hiver. Sur un autre site des Pays-Bas en bordure de la mer des Wadden, elles se nourrissent de *Spartina*, *Festuca*, *Scirpus* et *Elymus*.

En halte migratoire dans l'Ouest de la France (Poitou-Charentes-Vendée), l'Oie Cendrée s'alimente surtout sur les prairies pâturées, les ray-grass, les chaumes de maïs et plus occasionnellement sur les céréales d'hiver. En hivernage sur les mizottes de la baie de l'Aiguillon, c'est très majoritairement *Puccinellia maritima* qui est consommée. Dans les marais d'Orx (Landes), les hivernants exploitent les pousses de *Juncus effusus* et de *Phalaris arundinacea*, et, à défaut, les immenses herbiers à Jussies (*Ludwigia peploides*). En fin d'hivernage et lors des haltes migratoires pour les oiseaux remontant d'Espagne, ce sont les prairies à ray-grass qui sont fréquentées.

Dans les Marismas du Guadalquivir au Sud de l'Espagne, les Oies cendrées se nourrissent en début de saison sur les zones inondées à *Scirpus littoralis*, puis elles utilisent ensuite les zones à *Scirpus maritimus* lorsque celles-ci sont inondées à leur tour. Sur ce site d'hivernage, les rhizomes de ces deux plantes forment l'essentiel de l'alimentation des Oies cendrées mais ils ne peuvent être arrachés que lorsque le sol est imbibé d'eau et ramolli. En période de sécheresse, elles doivent se rabattre sur les céréales d'hiver, les chaumes de riz et les pâtures.

Rythme d'activité

Le bec épais et fort de l'Oie cendrée « baltique », terminé par un ongle corné, lui permet de fouiller la terre pour en extraire des racines, des tubercules ou des bulbes. L'Oie cendrée « norvégienne », au bec plus court, arrache et cisaille la végétation herbacée. Lorsqu'elle s'alimente, l'Oie cendrée le fait en marchant lentement sur le sol, généralement de jour. Il lui arrive aussi de se nourrir sur l'eau et même de faire « la bascule » à la manière des canards de surface.

Lorsque la nourriture est abondante, on observe deux pics d'activité alimentaire bien marqués, l'un à l'aube et en matinée, l'autre en fin de journée. Quand l'assèchement des terrains d'alimentation rend la nourriture moins accessible, ou lors des haltes migratoires

quand les besoins énergétiques sont importants, cette activité peut occuper la journée entière. Habituellement, les périodes d'alimentation sont entrecoupées de brefs retours sur les zones de remise où les oies vont s'abreuver lorsqu'elles ne peuvent le faire sur les zones de gagnage. Ces zones de remise et de gagnage sont souvent proches l'une de l'autre et parfois même confondues.

Les Oies cendrées sont très grégaires et se regroupent souvent en bandes structurées pouvant compter plusieurs centaines à plusieurs milliers d'oiseaux. Une organisation sociale existe au sein de ces bandes où l'unité est moins souvent l'individu que le groupe familial, le couple ou le groupe d'immatures. La bande est généralement menée par quelques mâles qui assurent l'essentiel de la surveillance pendant les périodes d'alimentation.

En migration, les Oies cendrées se déplacent aussi bien de jour que de nuit et à des altitudes variables selon les conditions météorologiques. Pour ces déplacements, elles adoptent des formations de vol en « V », en chevrons ou moins souvent en lignes, dont le meneur est régulièrement remplacé.

Les premiers grands déplacements ont lieu en mai et concernent les oiseaux non nicheurs qui rejoignent les sites de mue des Pays-Bas, Danemark, Norvège, Suède et Pologne. Les oiseaux nicheurs muent sur les sites de nidification puis rejoignent, avec leurs jeunes volants, les sites de rassemblements pré-migratoires des Pays-Bas et du Sud-Ouest de la Baltique.

La migration postnuptiale proprement dite commence en septembre et s'achève vers la mi-décembre. A cette occasion, les oies qui vont hiverner dans la péninsule ibérique survolent la France en plusieurs vagues de passages. Le premier afflux notable a lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre, suivi d'un autre vers la mi-novembre. Ces deux vagues de passages concernent principalement les Oies cendrées « baltiques » originaires du Sud de la Suède, de la Pologne, de l'Allemagne et du Danemark. D'autres mouvements sont notés fin novembre et début décembre et concernent surtout les oies originaires de Norvège.

En cas de vague de froid, les Oies cendrées qui hivernent plus au Nord, notamment aux Pays-Bas, sont susceptibles d'aller rejoindre celles qui hivernent en France et dans la péninsule ibérique.

Au cours de la migration postnuptiale, la plupart des Oies cendrées rejoignent directement leurs sites d'hivernage. Les haltes migratoires sont donc peu nombreuses en France et généralement de courte durée.

La migration pré-nuptiale débute dès la dernière décade de janvier et culmine généralement entre la mi-février et début mars selon les années. Après la mi-mars, le flux migratoire se tarit rapidement, mais quelques vols peuvent encore être observés jusqu'à la mi-avril, exceptionnellement plus tard.

Au cours de la migration pré-nuptiale, les haltes sont régulières et concernent plusieurs milliers d'oiseaux certaines années, notamment dans le Centre-Ouest de la France. Il est probable que les années à forts stationnements correspondent à celles où, dans le Sud de l'Espagne, les conditions d'hivernage sont difficiles et les ressources alimentaires insuffisantes en fin d'hivernage.

Reproduction et survie

Chez l'Oie cendrée, les couples se forment à l'âge de 3 ou 4 ans et les partenaires sont unis pour la vie. Mâle et femelle restent ensemble toute l'année, même durant la période d'inactivité sexuelle. Les écarts à cette règle, telle la bigamie, sont peu fréquents en nature. La disparition d'un des conjoints peut entraîner la formation d'un nouveau couple, mais peut aussi être suivie d'un célibat prolongé ou définitif.

Le nid est placé soit au sol, soit sur un amas de végétation flottante, souvent en situation ombragée à l'abri d'un arbre, d'un buisson ou de roseaux. Il atteint 80 à 110 cm de diamètre, exceptionnellement jusqu'à 2 m, pour une hauteur de 15 à 60 cm. Il est formé de végétaux

empilés avec souvent des branchettes ou des tiges épaisses à la base, puis des matériaux variés tels que herbes, roseaux et bruyère. L'intérieur du nid est garni d'herbe, puis de duvet lorsque débute l'incubation. La construction en incombe presque uniquement à la femelle, le mâle participant au choix du site de nid et à sa surveillance. La construction est achevée en 3 à 6 jours, mais des matériaux sont souvent ajoutés pendant la période d'incubation.

Les œufs sont blanc crème et mesurent de 77 à 97 mm de long sur 50 à 66 mm de large, pour un poids de 150 à 160 grammes. La saison de ponte débute fin mars et atteint son maximum à la mi-avril dans les îles britanniques et à la fin avril au Danemark. Elle est décalée d'un mois aux latitudes plus septentrionales comme en Islande ou en Norvège. Les œufs sont pondus à 24 heures d'intervalle, parfois 48 heures. La ponte est de 4 à 7 œufs (6 en moyenne), celles plus importantes (jusqu'à 14 œufs) sont dues à plusieurs femelles. Il y a normalement une ponte dans l'année mais les pontes détruites peuvent être remplacées.

La femelle assure seule l'incubation, qui commence à la ponte du dernier œuf et dure 27 à 28 jours. Tous les œufs d'une ponte éclosent simultanément et les oisons, nidifuges, s'alimentent seuls dès leur naissance, surveillés par les deux parents qui les défendent contre les prédateurs. Seule la femelle assure la protection des oisons contre les intempéries. Les jeunes sont aptes au vol au bout de 50 à 60 jours. La principale période d'envol se situe de fin juin à la mi-juillet au Danemark et en Allemagne et début août en Norvège. Le succès de la reproduction varie selon les années et les régions. Pour la population islandaise qui hiverne dans les îles britanniques, les jeunes de l'année forment de 9% à 45% de la population automnale, avec en moyenne 1 à 4 jeunes par couple ayant produit. En Suède, la production par couple ayant réussi sa reproduction est en moyenne de 3,7 oisons. Les jeunes restent avec leurs parents durant tout l'automne et l'hiver et ne les quittent que lorsque les adultes vont se réinstaller sur les sites de nidification.

Caractères écologiques

Pour se reproduire, les Oies cendrées recherchent la sécurité de marais ou de roselières impénétrables, ou d'îlots bien séparés des berges de lacs. Les sites de nidification doivent également, par la richesse de leur végétation, fournir une nourriture abondante et aisément accessible. Pour peu que ses exigences de sécurité et d'alimentation soient satisfaites, l'Oie cendrée peut s'installer dans tous les types de milieux humides vastes et ouverts de la zone boréale aux steppes de l'Europe centrale et d'Asie. Elle montre cependant une prédilection pour les vastes plans d'eau douce à végétation émergée abondante et bordés de prairies. Moins fréquemment, elle peut établir son nid sur des îlots maritimes (situation assez courante en Scandinavie), sur des escarpements rocheux ou dans des landes à bruyère, mais toujours à proximité de zones d'alimentation favorables.

En hiver, les Oies cendrées fréquentent les estuaires ou les baies abritées, les vastes plaines marécageuses, les zones d'inondation et les lacs. Ces plans d'eau servent de lieux de remise et sont utilisés avant tout pour le repos ou comme points de repli lors de dérangements sur les lieux de gagnage. Les terrains d'alimentation peuvent être très divers : marécages, marais ou prairies faiblement inondés, prés-salés littoraux. S'y ajoutent des chaumes de céréales et des terrains cultivés. Lorsque les oies fréquentent ces terrains après la récolte, elles glanent les grains tombés au sol ou les tubercules non ramassés. Mais elles peuvent aussi brouter sur des prairies artificielles ou des champs de céréales en croissance. L'impact des oies sur les récoltes futures est le plus souvent insignifiant et peut même être bénéfique. Il a été montré que le piétinement favorise le tallage, alors que le broutage limite la croissance des pailles et donc la prise au vent. Néanmoins, l'impact est toujours négatif lorsque la fréquentation se poursuit en fin d'hiver et au printemps.

En dehors de ce cas particulier, les conflits d'utilisation de l'habitat entre l'homme et l'Oie cendrée sont le plus souvent défavorables à l'oie : drainage, comblement, aménagement,

fréquentation perturbante sont autant de facteurs qui rendent de vastes milieux humides impropres à leur fréquentation par ces oiseaux. Par contre, l'eutrophisation de plans d'eau et l'accroissement de la production végétale qu'elle entraîne peut être favorable aux oies. Il en est de même de la fertilisation des prairies qui améliore l'appétence et les qualités nutritives de l'herbe. Le développement de certaines cultures leur a aussi offert de nouvelles possibilités d'alimentation hivernales, du moins lorsque les champs ne sont pas travaillés juste après la récolte.

Répartition géographique

Contrairement aux autres oies du genre *Anser* qui se reproduisent dans les régions arctiques, l'Oie cendrée a une très large distribution dans les zones boréales et tempérées du continent eurasiatique. C'est une espèce polytypique pour laquelle deux sous-espèces ont été décrites :

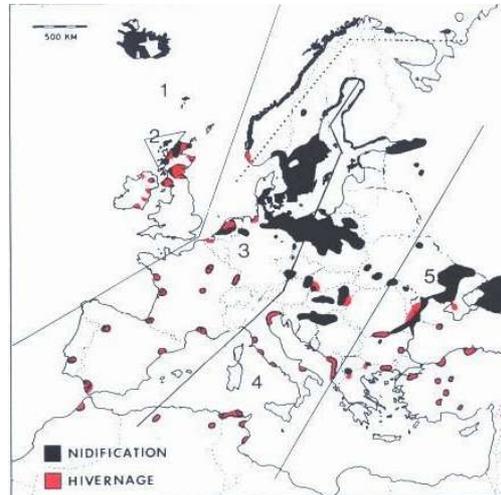
Anser anser rubrirostris : cette sous-espèce niche au Sud-Est de la Turquie et à l'Ouest de la Sibérie jusqu'à la Sibérie orientale. Les individus les plus occidentaux hivernent autour de la mer Caspienne, les autres hivernent en Irak, Iran, Pakistan, Inde, Nord de l'Indochine et Sud-Est de la Chine.

Anser anser anser : cette sous-espèce a été divisée en cinq à six populations biogéographiques plus ou moins bien circonscrites:

- 1 - Une population nicheuse en Islande qui hiverne en Ecosse et plus marginalement en Irlande, dans le Nord de l'Angleterre, dans les îles Féroé et au Sud-Ouest de la Norvège.
- 2 - Une population écossaise qui, particularité remarquable chez cette espèce, est sédentaire.
- 3 - Une population du Nord-Ouest de l'Europe qui niche en Norvège, Danemark, Sud et Est de la Suède, Nord de l'Allemagne, Ouest de la Pologne, aux Pays-bas et dans les Flandres belges. Elle hiverne au Pays-Bas, au Sud du Danemark, en France, en Espagne, au Portugal et au Maroc, et plus marginalement dans le Sud de la Norvège et de la Suède et le Nord de l'Allemagne. Au sein de cette population, sur la base de critères morphologiques et d'un régime alimentaire différent, plusieurs auteurs y voient actuellement deux populations distinctes : d'une part les Oies cendrées dites « norvégiennes » (Norvège et probablement les presque-îles de Kola et de Kanin), d'autre part les Oies cendrées dites « baltiques » (le reste de l'aire de reproduction).
- 4 - Une population du Centre et du Nord-Est de l'Europe qui niche au Nord-Ouest de la Russie, en Finlande, en Estonie, en Lituanie, en Lettonie, à l'Est de la Pologne, en République tchèque, en Slovaquie, en Autriche, en Croatie et dans l'Ouest de la Hongrie. Elle hiverne principalement en Tunisie (lac Ichkeul) et en Algérie (lac Fetzara et Parc National d'El Kala), et depuis quelques années en Italie. Les limites entre cette population, la précédente et la suivante sont encore un peu floues. Grâce au marquage visuel (colliers), la présence d'oiseaux d'origines finlandaise, tchèque et autrichienne a pu être mise en évidence sur plusieurs sites d'hivernage de la population du Nord-Ouest de l'Europe et d'autres ont été observés plus à l'Est en Yougoslavie et sur les côtes de la Mer Noire.
- 5 - Une population de l'Est de l'Europe qui niche en Biélorussie, à l'Ouest et au Nord-Ouest de la Mer noire en Ukraine, au Sud de la Russie, en Roumanie, en Bulgarie, en Croatie, en Moldavie, dans le Nord de la Grèce, en Turquie et en Syrie. Beaucoup d'individus hivernent au Nord-Ouest de la Mer noire, notamment dans l'estuaire du Danube. D'autres hivernent en Turquie et au Nord de la Syrie. L'appartenance des

individus de cette population (ainsi que des plus orientaux de la précédente) à l'une ou l'autre des deux sous-espèces n'est pas encore clairement établie.

Il s'agit là de la répartition naturelle de l'espèce. Il existe également des petites populations réintroduites par l'homme et toutes sédentaires en Allemagne, Autriche, Belgique et en France, et une population importante en Grande-Bretagne, introduite à des fins cynégétiques, et forte actuellement de 30 000 individus.



Statut juridique

Directive Oiseaux 79-409 : Annexe II-1/ III-2

Convention de Berne : Appendice III

Convention de Bonn : Appendice II

Mesures réglementaires en France

En France, l'Oie cendrée est une espèce chassable qui n'est concernée par aucune mesure réglementaire spécifique. On observera néanmoins que les petites populations réintroduites ou spontanées qui nichent en France sont toutes localisées dans des réserves et que les principaux sites d'hivernage sont également soustraits à la chasse.

Etat des populations et menaces potentielles

Etat des populations

A partir des estimations les plus récentes, les effectifs en janvier des différentes populations bio-géographiques européennes s'établissent comme suit :

- Population islandaise : 80 000 individus
- Population écossaise : 9 000 individus
- Population du Nord-Ouest de l'Europe : 205 000 individus
- Population du Centre et du Nord-Est de l'Europe : 25 000 individus
- Population de l'Est de l'Europe : 85 000 individus

Si l'on ajoute les 30 000 individus de la population férale de Grande-Bretagne, l'ensemble des Oies cendrées européennes est estimé à 434 000 individus.

A l'exception de la population islandaise, en déclin depuis le milieu des années 1990, et de celle de l'Est de l'Europe dont la tendance d'évolution est inconnue, les autres populations sont actuellement stables ou en augmentation.

Au cours des années 1970, la population du Nord-Ouest de l'Europe, dont une bonne partie transite par la France lors de ses deux mouvements migratoires, a vu ses effectifs s'accroître de façon spectaculaire. Jusqu'au début des années 1970, elle était estimée entre 25 000 et 30 000 individus, puis à 50 000 en janvier 1978, à 80 000 en janvier 1979, à 120 000 à 130 000 en janvier 1984 et a atteint les 200 000 individus au milieu des années 1990. Les raisons de cet essor ne sont pas toutes connues, mais il est certain que la baisse de la pression de chasse dans certains pays et l'amélioration des capacités d'accueil sur certains sites d'hivernage et de mue y ont fortement contribué.

Actuellement, cette population hiverne principalement aux Pays-Bas (66 000 individus) et en Espagne, dont 85 000 individus dans les Marismas du Guadalquivir et 25 000 dans la région de Zamora au Nord-Ouest de l'Espagne, ce dernier site accueillant surtout des Oies cendrées d'origine norvégienne. D'autre part, 14 000 hivernent aussi en Allemagne, 3 000 au Danemark, 2 700 en Belgique, 1 200 au Portugal et 1 000 au Maroc (effectifs de janvier 1995).

Parallèlement à cet accroissement de la population du Nord-Ouest de l'Europe, l'effectif hivernant en France a augmenté sensiblement, surtout à partir du début des années 1980. L'effectif national moyen compté en janvier de 1967 à 1976 ne s'élevait qu'à 66 individus et est resté faible jusqu'en janvier 1979. De 1982 à 1989, l'effectif moyen en janvier s'est élevé à 1430 individus (extrêmes : 700 – 2 230). Au cours des années 1990, cet accroissement s'est poursuivi plus ou moins régulièrement (2 048 en 1992, 3 826 en 1993, 3 483 en 1994, 4 648 en 1995, 7 951 en 1996, 6 452 en 1997 et 5 817 en 1998) pour ensuite atteindre des effectifs records au début des années 2000 (8 413 en 2000 et 12 150 en 2001).

Pour la période récente (1996 à 2001), les principaux sites d'hivernage français sont la baie de l'Aiguillon-85 (maxi. : 3 323 en 2000), le lac du Der-51/52 (maxi. : 2 443 en 2000), le marais d'Orx-40 (maxi. : 1 784 en 2001), la Réserve Nationale de Camargue-13 (maxi. : 1415 en 2000), la Réserve Naturelle de St Denis-du-Payré-85 (maxi. : 711 en 1997), la Réserve Naturelle de Moëze-17 (maxi. : 568 en 2001) et l'estuaire de la Loire-44 (maxi. : 556 en 1998). Seuls les deux premiers sites ont atteint une année le seuil d'importance internationale, selon les critères de la convention de Ramsar.

D'autres sites accueillent, plus ou moins régulièrement, plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'hivernants : le cours du Rhin-67/68, le lac de la forêt d'Orient-10, la baie d'Yves-17, le bassin d'Arcachon-33, le communal du Poiré-sur-Velluire-85, le lac du Cébron-79, la baie de Somme-80, le lac de Grandlieu-44 et le site de Craon-18 (Sources W.I./ONCFS)

Quant à la population d'Oies cendrées nichant en France, elle a été estimée à 60 couples en 1999 et est actuellement en légère augmentation. L'espèce niche en Alsace (4 couples), en Lorraine (1 à 2 couples), au Platier d'Oye (4 couples), en baie de Somme (23 couples), à St Denis-du-Payré (5 couples), en Charente-maritime (1 couple), dans la réserve du Teich (11 couples) et en Camargue (9 couples).

Statut de conservation

European Threat Status : Statut de conservation favorable

Menaces

Actuellement, les différentes populations européennes d'Oies cendrées ne sont pas globalement menacées. Néanmoins, l'avenir de celle du Nord-Ouest de l'Europe dépend en

grande partie de la pérennité des capacités d'accueil du principal site d'hivernage espagnol où elle serait en diminution depuis le milieu des années 1990. Dans le Parc National de Doñana dans les Marismas du Guadalquivir, qui accueille environ les 2/5 de cette population, de sévères sécheresses chroniques affectent l'hivernage des Oies cendrées depuis plusieurs décennies, provoquant la mort de nombreux oiseaux certaines années (jusqu'à 10 000 au cours de l'hiver 1981-1982). Parallèlement, l'intensification des pratiques agricoles après l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne (drainage, extension de la riziculture), a sensiblement restreint leurs zones d'alimentation, les contraignant à rechercher leur nourriture à l'extérieur des limites du Parc, les exposant ainsi à une forte pression de chasse et à une dépense énergétique beaucoup plus importante. Ces facteurs influent non seulement sur le taux de survie de l'espèce, mais aussi sur son succès de reproduction. Il a été montré que les Oies cendrées qui hivernent au Pays-Bas avaient un taux de survie et un succès de reproduction sensiblement supérieurs à celles qui hivernent dans la région de Zamora, et nettement supérieurs à celles qui hivernent dans le Guadalquivir. Les principales raisons en sont qu'elles sont moins sujettes aux dérangements, qu'elles bénéficient de ressources alimentaires constantes et disponibles, qu'elles ont à effectuer des déplacements de moindre ampleur et qu'elles subissent une pression de chasse moins importante, notamment sur leur trajet migratoire.

La chasse peut avoir aussi des effets indirects sur cette espèce et sur ses prédateurs, notamment par l'ingestion de plomb. Dans les Marismas du Guadalquivir, beaucoup d'Oies cendrées s'empoisonnent de cette manière et contaminent, en bout de chaîne alimentaire, des rapaces rares et menacés comme l'Aigle impérial ibérique (*Aquila adalberti*).

En France, le prélèvement cynégétique est loin d'être négligeable et a même pu être considéré comme excessif. L'analyse des tableaux de chasse réalisés lors de la saison 1998-1999 montre un prélèvement d'oies estimé à 20 850 (+/- 22,2%). Dans cette estimation, les trois espèces chassables en France (Oies cendrée, des moissons et rieuse) n'ont pas été dissociées, mais on sait, compte-tenu de leur abondance, de leur répartition respective et de la localisation des prélèvements, que c'est l'Oie cendrée qui constitue la quasi-totalité du tableau. Celui-ci a été réalisé principalement d'octobre à décembre (64%) et en février (18%), soit essentiellement pendant les périodes de migration. Bien que la dynamique de population de l'Oie cendrée soit encore insuffisamment connue, un prélèvement de cet ordre n'est probablement pas sans incidence sur l'état de conservation de la population du Nord-Ouest de l'Europe.

Propositions de gestion

Compte-tenu du déclin de l'hivernage dans le Sud de l'Espagne, l'hivernage en France pourrait être amené à se développer encore. Actuellement, les principaux sites d'hivernage français bénéficient tous d'un statut de réserve, mais les stationnements y sont probablement loin d'avoir atteint les capacités d'accueil, surtout dans les départements du littoral atlantique. L'optimisation des stationnements d'Oies cendrées en France passe donc par :

- le maintien en protection, non seulement des zones de remise, mais aussi de zones de gagnages lorsqu'elles sont dissociées, en y assurant la tranquillité nécessaire à cette espèce très sensible aux dérangements.
- le maintien ou la mise en place de prairies naturelles inondables.
- la mise en cultures ou en prairies artificielles à leur intention peut localement être envisagée pour pallier l'insuffisance des ressources alimentaires ou pour prévenir d'éventuels dégâts sur les exploitations voisines des sites de remise.
- la réduction du prélèvement cynégétique, voire son contrôle, sur les oiseaux en migration postnuptiale et en hivernage, et sa suspension sur ceux en migration pré-nuptiale.

Bibliographie

Amat J.A. (1986a) – Some aspects of the foraging ecology of a wintering Greylag Goose *Anser anser* population. *Bird Study* 33 : 74-80.

Amat J.A. (1986b) – Numerical trends, habitat use, and activity of Greylag Geese wintering in Southwestern Spain. *Wildfowl* 37 : 35-45.

Bakker L., van der Wal R., Esselink P. & Siepel A. (1999) – Exploitation of a new staging area in the Dutch Wadden Sea by Greylag Geese *Anser anser* : The importance of food-plant dynamics. *Ardea* 87 (1) : 1-13.

Baos R., Chans J.J., Lefranc H., Mañez M. & Delgado P. (2001) – Impact of hunting activities on the Greylag Goose *Anser anser* population wintering in the Guadalquivir Marshes. *Wetlands International Goose Specialist Group. Bull.* No 9, Suppl. 2001.

Delprat B., Thévenot M. & Dehorter O. (2001) – L'hivernage de l'Oie cendrée *Anser anser* au marais d'Orx (Sud-Ouest, France). *Alauda* 69 (1) : 129-134.

Dubbeldam W. & Poorter E.P.R. (1982) – Short communication on *Anser anser* in the Netherlands, 1970-1980, with special reference to Oostvaardersplassen. *Aquila* 89 : 73-76.

Fouquet M. (1991) – Migration et hivernage de l'Oie cendrée *Anser anser* en France. Rôle et importance du Centre-Ouest. *L'Oiseau et R.F.O.* 61 (2) : 111-130.

Hudec K. (1984) – Migrational movements of the Greylag Goose *Anser anser* in Europe : a synopsis. *Acta. Sc. Nat. Brno* 18 (1) : 33-55.

Madsen J., Craknell G. & Fox T. (eds) (1999) – Goose populations of the Western Palearctic. A review of status and distribution. *Wetlands International Publ.* No 48, Wetlands International, Wageningen,, The Netherlands. National Environmental Research Institute, Rønde, Denmark.

Nilsson L. & Persson H. (1996) – The influence of the choice of winter quarters on the survival and breeding performance of Greylag Geese *Anser anser*. in : Proceedings of the Anatidae 2000 Conference, Strasbourg, France, 5-9 December 1999, M. Birkan, J. van Vessem, P. Havet, J. Madsen, B. Trolliet & M. Moser, eds. *Gibier Faune Sauvage, Game Wildl.* 13 : 557-571.

Persson H. (1993) – Arrival patterns of Greylag Geese *Anser anser* in the Guadalquivir Marismas. *Wildfowl* 44 : 19-23.

Persson H. (1999) – La chasse à l'Oie cendrée *Anser anser* en France...ou de l'exploitation excessive d'une ressource naturelle. *Alauda* 67 (3) : 223-230.

Seriot J. & coll. (2001) – Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 1999. *Ornithos* 8 (4) : 121-135.

Yésou P. (1989) – L'Oie cendrée. Note technique. Fiche No 53. Supplément *Bull. Mensuel ONC* 132 : 8 pp.

Yésou P. (2000) – Les Oies : Oie cendrée, Oie rieuse et Oie des moissons *in* ONCFS, Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir, saison 1988-1999. *Faune Sauvage* 251. Cahiers Techniques : 118-123.

Zijlstra M., Loonen M.J.J.E., Van Eerden M.R. & Dubbeldam W. (1991) – The Oostvaarderplassen as a key moulting site for Greylag Geese *Anser anser* in western Europe. *Wildfowl* 42 : 45-52.